« Noul Lamta », la cité almoravide de Guelmim-Oued Noun classée monument national

« Noul Lamta », la cité almoravide de Guelmim-Oued Noun classée monument national La région de Guelmim-Oued Noun est riche en sites et monuments d'une grande valeur archéologique, ethnographique et culturelle. Parmi ces trésors, la ville historique de « Noul Lamta », située dans la commune rurale d'Asrir à 12 km à l'est de Guelmim, se distingue par son importance dans l'histoire médiévale et almoravide. Connue pour sa place stratégique sur la route commerciale transsaharienne, cette cité a joué un rôle central dans le dynamisme urbain, social et économique de l'époque. Classé récemment parmi les monuments nationaux, ce site archéologique témoigne de la présence de plusieurs civilisations enracinées dans la région d'Oued Noun, sur une période de plus de onze siècles. Les recherches menées depuis 1992 par des missions archéologiques maroco-espagnoles confirment que « Noul Lamta » est l'une des plus anciennes cités médiévales du sud du Maroc, ayant servi de point de passage pour les caravanes reliant l'Afrique du Nord au Soudan, ainsi que de lieu de rassemblement pour les tribus du Sahara et du Souss. Parmi les vestiges les plus remarquables, la grande forteresse connue sous le nom de « Akwidir », perchée sur des collines rocheuses, reflète la dimension historique et civilisationnelle de la ville. La cité était également renommée pour la fabrication d'équipements militaires et abritait un atelier de frappe de monnaie (Dar Assika), produisant notamment le dinar almoravide. Grâce à cette richesse patrimoniale, « Noul Lamta » a été la première ville de la région de Guelmim-Oued Noun à obtenir

son classement sur la liste des monuments nationaux. Cette reconnaissance lui confère une protection juridique accrue et lui garantit une priorité dans les programmes de restauration et de développement local et régional. Omar Bensaid, directeur régional de la Culture de Guelmim-Oued Noun, a souligné que ce classement marque une étape importante pour la sauvegarde du site, permettant de mieux le préserver face aux risques de destruction ou de constructions anarchiques. Il a également rappelé l'engagement du conseil régional à réhabiliter les monuments historiques de la région, dont « Noul Lamta », à travers une convention signée avec le ministère de la Culture. Noureddine Zdidate, conservateur régional du patrimoine culturel, a quant à lui mis en lumière la valeur archéologique du site, remontant à l'époque almoravide, et rappelé les efforts du ministère pour approfondir les recherches depuis plus de trois décennies. Mbarek Moutik, président de l'association Initiatives citoyennes, a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement du dossier de classement, une démarche entamée en 2015. Cette reconnaissance ouvre de nouvelles perspectives pour la valorisation et la promotion du site, tant au niveau national qu'international, et pourrait contribuer à la création de richesse pour les populations locales. Le 18/09/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani